

## Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Douville

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement, tenue le mercredi 10 décembre 2025, à 19 h 00, lors d'une rencontre qui s'est tenue à l'école.

### Sont présents :

Jade Messier, présidente  
Éric Proulx, parent  
Samuel Hainault, parent  
Nancy Forand, parent  
Stéphanie Saumur, parent  
Martin Brind'Amour, représentant de la communauté  
Mélanie Borduas-St-Pierre, parent substitut

Cassandra Girard, enseignante  
Francis St-Martin, enseignant  
Mélanie Ménard, enseignante  
Véronique Lussier, enseignante  
Estelle Fortin-Contant, secrétaire  
Myrabelle Marois, technicienne SDG

### Est aussi présente :

Annick Leblanc, directrice

### Est absent :

Hugo Brillon, parent

#### 1- Quorum

Mme Jade Messier confirme que nous avons le quorum.

#### 2- Adoption de l'ordre du jour

Mme Jade Messier procède à l'ouverture de la réunion à 19 h 11 . L'ordre du jour est adopté tel que présenté à partir de la proposition de Mme Véronique Lussier, secondé par Mme Cassandra Girard.

10-12-476

#### 3- Approbation du procès-verbal du 14 octobre 2025 et suivi

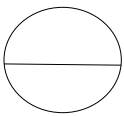
Le procès-verbal du 14 octobre 2025 est approuvé tel que présenté à la suite de la proposition de M. Samuel Hainault, appuyé par Mme Nancy Forand.

10-12-477

#### 4- Parole au public

Suivi par Mme Annick Leblanc du point du public de la dernière séance : le projet d'ajouter des classes à l'école Douville est de douze classes modulaires et d'un gymnase. Les classes seraient disposées sur deux étages et il y aurait un gymnase, des salles de bain, des bureaux administratifs dans cette section. Les arbres devraient demeurer. La clientèle du Havre des dominicains serait relocalisée à Douville. Le projet a été présenté au Conseil d'administration, mais il n'est pas encore définitif.

Mme Annick Leblanc annonce que le baromètre sera instauré l'an prochain. Il y aura des objectifs ciblés, puis des activités «temps fort» pour toute l'école lorsque les objectifs auront été atteints.



## 5- Logo de l'école Douville

Mme Annick Leblanc présente le comité formé de M. Samuel Hainault, Mme Carol-Ann Bussière et Mme Joëlle Brodeur. Mme Carol-Ann Bussière montre les options du comité de logos pour l'école Douville, et explique où en sont les démarches et les étapes à venir, avec l'aide de M. Samuel Hainault. Mme Carol-Ann explique la signification des étoiles (objectifs et rêves), le livre (axé sur la lecture) et le hibou (protecteur, bienveillant), qui ont mené à la réflexion du logo. Mme Stéphanie Saumur demande pourquoi l'écriture est en majuscules. M. Samuel Hainault explique que la régularité du mot Douville est plus respectée dans l'uniformité du logo pour la marchandise. Toutefois, M. Samuel Hainault et Mme Carol-Ann Bussière proposent d'essayer d'écrire école en minuscules. M. Samuel Hainault présente la boutique en ligne. M. Francis St-Martin félicite l'équipe pour le site. M. Samuel Hainault propose d'ajouter un calculateur du montant accumulé pour l'école dans le coin de l'écran. Il n'y a pas de coût d'opération au site.

Voici les étapes qu'il reste à faire : choix de l'écusson ou du logo sans le cercle, logo final à valider par les membres du Conseil. Pour l'écusson, le choix retenu est : hibou sur le O, étoiles sarcelle, D sur le livre et écusson embossé en cuir. M. Éric Proulx propose d'utiliser le logo rond monochrome pour faire des autocollants. Mme Mélanie Borduas-St-Pierre renchérit avec des tatouages.

## 6- Révision budgétaire 2025-2026

Mme Annick Leblanc présente la révision budgétaire. Les prévisions sont meilleures que celles anticipées lors du budget initial. Le service de garde fait plus de profit que prévu, ce qui permet d'utiliser l'argent pour des projets de l'école. Le budget pour le personnel ne peut pas être utilisé complètement pour l'instant, à cause des ETC (équivalents à temps complet). Nous avons l'argent pour du tutorat, mais nous n'avons pas la permission de l'utiliser pour le moment. Des mesures peuvent être demandées au cas par cas selon les besoins des élèves. Mme Myrabelle Marois et Mme Annick Leblanc expliquent aussi la révision budgétaire du service de garde. Le budget révisé est adopté tel que présenté à partir de la proposition de M. Samuel Hainault, secondé par Mme Stéphanie Saumur.

10-12-478

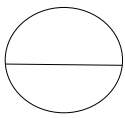
## 7- Fonds 4 du budget

Mme Annick Leblanc présente le Fonds 4 et explique les codes budgétaires. Les membres discutent du projet de terrain de soccer synthétique.

## 8- Photo scolaire 2027-2028

Mme Annick Leblanc rappelle aux membres qu'ils ont déjà signé avec Catherine Lussier photographe pour 26-27. Mme Annick Leblanc offre aux membres de changer de photographe pour l'année 2027-2028. Mme Stéphanie Saumur mentionne qu'ils aimeraient que la date de la séance de photographie scolaire soit en début d'année pour permettre la prise de photos à l'extérieur. Mme Annick Leblanc rappelle qu'il y a beaucoup de guêpes en automne, ce qui rend plus difficile la prise de photos de groupes à l'extérieur. Il est possible de faire la photo individuelle à l'intérieur. Il faut également prévoir un décor intérieur en cas de pluie. Les membres souhaitent renouveler le contrat avec Catherine Lussier photographe. Le choix de photographe est approuvé tel que présenté à la suite de la proposition de Mme Véronique Lussier, appuyée par M. Samuel Hainault.

10-12-479



## 9- **Projet à caractère physique**

Mme Annick Leblanc présente la compilation des projets à caractère physique exécutés et les besoins recueillis à la suite de la consultation effectuée auprès du personnel.

## 10- **Sortie bibliothèque**

Mme Annick Leblanc présente la demande de Mme Josiane Beaudry d'amener les élèves de 6<sup>e</sup> année en sortie à la bibliothèque T.A. St-Germain la semaine prochaine. La proposition est approuvée telle que présentée à la suite de la proposition de Mme Cassandra Girard, appuyée par M. Francis St-Martin.

10-12-480

## 11- **Contenu personnel et social**

M. Dany Larrivée donne des ateliers dans chacune des classes. Il viendra animer certains contenus des COSP. Mme Annick Leblanc présente les sujets qui seront abordés. Le projet d'ateliers par M. Dany Larrivée est approuvé tel que présenté à la suite de la proposition de Mme Myrabelle Marois, appuyée par Mme Nancy Forand.

10-12-481

## 12- **Vie à l'école**

Activités de Noël : Plusieurs activités sont prévues, voir le calendrier.

Déjeuner partage du 19 décembre et journée pyjama : Mme Annick Leblanc apporte des précisions à la suite des questions des parents. Il y aura des activités en classe.

Sortie au Ninja Factory par le sdg : Mme Myrabelle Marois raconte l'activité vécue par les enfants et le souhait d'en faire d'autres. Coup de chapeau aux éducatrices, qui ont accompagné les élèves dans les modules.

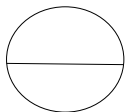
Messenger au sdg : Mme Myrabelle Marois annonce la fin de l'application messenger pour le départ des élèves.

Arrimage des règles au sdg et des règles école : Mme Myrabelle Marois annonce qu'il y aura un cahier de règlements qui arrime les règles. Nouveauté pour janvier : les élèves seront tous ensemble sur la cour. Ils ne seront plus séparés par cycle.

## 13- **Cafétéria Coop Douville**

Mme Annick Leblanc explique aux membres que les changements aux menus doivent habituellement être approuvés par les membres à chaque fois. Les membres acceptent de ne pas approuver les changements nécessaires au menu, par exemple, lors de la perte d'aliments due à la panne d'électricité de deux jours. Approuvé à l'unanimité.

10-12-482



#### **14- Nouvelles de l'organisme de participation des parents**

L'OPP a décoré l'école pour Noël. Coup de chapeau à l'OPP, beaucoup de bénévoles qui participent à la vie à l'école. Les membres demandent quand le projet Trotibus démarrera. Mmes Catherine Major et Sarah-Maude Alie sont responsables du projet. M. Samuel Hainault souhaite être bénévole pour ce projet.

#### **15- Rapport du représentant au Comité de parents**

M. Hugo Brillon est absent. Nous reportons ce point à la prochaine séance.

#### **16- Date de la prochaine réunion**

La date de la prochaine réunion est le 12 janvier 2026 à 18h30. Il est possible que cette réunion soit annulée s'il n'y a pas suffisamment de points à l'ordre du jour. L'annulation vous sera communiquée à l'avance.

#### **17- Levée de l'assemblée**

M. Samuel Hainault, secondé par M. Éric Proulx, propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 21 h 48.

10-12-483

---

**Président**

---

**Direction**